

Compte-Rendu usine de captage de Kernilis organisé par le syndicat des eaux du Bas Léon

VISITE DU PERIMETRE DE CAPTAGE DE KERNILIS – ORGANISEE PAR LE SYNDICAT DES EAUX DU BAS LEON

12 OCTOBRE 2017 – Compte-rendu par Guy Delaunay

Le syndicat des eaux du Bas Léon a organisé une visite de la zone de traitement en amont de l'usine de traitement. L'objectif de cette rencontre était d'informer les élus des communes concernées afin de rendre compte des travaux d'aménagement du haut Aber Wrach.

La zone de traitement des eaux de l'Aber Wrach est composée de 3 bassins sur une longueur d'environ 800 mètres, dont un des bassins, en amont, a été rendu à son état initial afin de conserver vivante la rivière et son environnement proche.

Quatre zones de protection entourent les bassins, dont la zone centrale est entièrement clôturée. Un canal de dérivation contourne les deux derniers bassins afin de gérer les crues éventuelles, mais aussi, à terme de permettre à la faune piscicole de remonter en amont des aménagements (les biefs de retenue). Des travaux sont en cours afin de permettre cette circulation en adoucissant la pente du canal de dérivation au niveau des biefs. Une démonstration de pêche électrique sur le canal de dérivation a permis de montrer que la faune piscicole à hauteur du barrage aval est extrêmement riche. Quelques minutes ont suffi à la capture d'une centaine de poissons (truites fario, saumons, anguilles, truites de mer, ablettes, etc.) La faune aquatique est le meilleur indicateur de la bonne santé des eaux prélevées dans l'Aber, mais il semble qu'on ne dispose pas de statistiques sur le peuplement antérieur qui permettrait de connaître son évolution.

Deux facteurs défavorables sont présents sur la zone :

– Présence de plantes invasives, essentiellement la renouée du Japon et la balsamine de l'Himalaya. Ces plantes ont un impact sur le milieu car leur développement modifie l'écosystème naturel. Les ingénieurs rencontrés nous ont expliqué qu'il semble difficile de les éradiquer. Les travaux consistent essentiellement à tenter d'en contrôler la prolifération.

– La présence de produits nitrés, phosphorés ou autres est très régulièrement contrôlée sur le site. Les ingénieurs en charge des contrôles affirment que les eaux avant traitement à l'usine sont au dessous des normes de sécurité (ce qui n'est pas une indication d'absence de pollution), et que les taux de pollution se réduisent chaque année sauf en cas de fortes crues. Il semble que les agriculteurs en périphérie de la ressource respectent de plus en plus les préconisations.

Une opportunité à soutenir :

Un ensemble de panneaux informatifs très précis étaient affichés sur le parcours de visite, et j'ai demandé que ces documents nous soient envoyés. Malgré la promesse des nous les faire parvenir dans la semaine suivant la visite, ces documents ne nous sont toujours pas parvenus.

J'ai aussi suggéré que ces panneaux d'information soient laissés en permanence sur le site qui est d'un très grand intérêt. La visite de ce parcours permettrait une sensibilisation écologique particulièrement attractive car il constitue un patrimoine « naturel » aménagé qui pourrait intéresser tous les publics. Mais il semble que la vocation du syndicat es eaux du Bas Léon n'aille pas jusqu'à un programme d'écotourisme...